

VENTE DU PRESBYTÈRE

Nous vous informons que le 21 septembre dernier, le presbytère a été officiellement cédé à la Municipalité. Cette vente assure la pérennité patrimoniale de ce bâtiment faisant partie de l'histoire de la communauté. La Municipalité prend donc avec conviction le relais de la fabrique au regard de cette importante responsabilité communautaire.

Pour assurer le maintien des services à la communauté paroissiale, un local a été aménagé dans la sacristie pour accueillir le secrétariat de la Fabrique ainsi que le bureau administratif des Jardins commémoratifs de Sainte-Élisabeth.

Nous profitons de l'occasion pour remercier les membres du CCOL et tous les bénévoles qui ont contribué à ce projet, de même qu'au déménagement des meubles et archives. Enfin, un merci spécial à monsieur Raymond Bélanger, aidé par André Bilodeau qui ont travaillé à la construction du mur séparant le bureau de la sacristie, ce qui nous permet d'assurer que la sacristie reste disponible pour la tenue de réunions.

L'Assemblée de fabrique